

## LA FRANCE OCCUPÉE: LE RÉGIME DE VICHY



En 1940, écrasée par l'armée allemande, la France confie le pouvoir au maréchal Pétain.

Le pays est coupé en deux: l'armée allemande occupe la moitié nord tandis que la zone sud est libre. Le gouvernement du Maréchal Pétain s'installe à Vichy.



### L'entrevue de Montoire le 24 octobre 1940.

Cette rencontre entre le Maréchal Pétain, chef de l'État français de juillet 1940 à l'été 1944, et Adolf Hitler, chef de l'État allemand de 1933 à 1945, marque le début de la collaboration du gouvernement français avec l'Allemagne nazie.



### L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français est un **régime autoritaire**. Il est aussi appelé «régime de Vichy», du nom de la capitale où étaient situés les organes de gouvernement entre 1940 et 1944.

Le maréchal Pétain instaure un régime autoritaire, l'État français qui remplace la III<sup>ème</sup> République. Il supprime le suffrage universel, les partis politiques, les syndicats et le droit de grève. Il dispose du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif et contrôle le pouvoir judiciaire. La «révolution nationale» instaurée par l'État français propose un retour à la terre et à la tradition. Les femmes mariées doivent quitter leur emploi et retourner au foyer.

a. Qui est le Maréchal Pétain ?

---

b. Pétain était-il avec ou contre les Allemands ?

---

c. Quelle est la nouvelle capitale de l'État français ?

d. Quel est le nouveau régime instauré par le maréchal Pétain ?

### L'OCCUPATION NAZIE

En collaborant avec l'Allemagne, le maréchal Pétain espère obtenir un allègement des charges de l'occupation. Mais les Allemands exigent **énormément d'argent**, de **matières premières**, de **produits alimentaires et d'hommes**.

La **présence allemande est pesante** et les Français vivent dans la criante des dénonciations. **La pénurie, le rationnement et le marché noir s'installent dès 1940**. En novembre 1942, la «zone libre» est occupée par l'Allemagne.

L'occupation du territoire par l'armée allemande pèse très lourd. Une grande partie de la production agricole, du charbon, des minerais est envoyée à l'Allemagne. Un système de rationnement place.

A partir de 1942, toute la France est occupée. **Les hommes sont réquisitionnés pour travailler en Allemagne**.

Un dessin d'enfant en 1941



e. Pourquoi l'approvisionnement en nourriture est-il devenu compliqué ?



**LE STATUT DES JUIFS** Les juifs ne sont pas seulement touchés par les difficultés de la guerre. Ils sont aussi victimes de la politique antisémite mise en place par le gouvernement de Pétain : statut des juifs, port de l'étoile jaune, déportations vers les camps d'extermination.

**Le statut des juifs  
(3 octobre 1940)**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Est regardé comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint est lui-même juif.

ARTICLE 2 : L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs :

- 1 – Chef de l'État, membre du gouvernement [...] et de toutes assemblées issues de l'élection [...].
- 4 – Membres des corps enseignants.
- 5 – Officiers des armées de terre, de mer, de l'air [...].

f. Quelle est la politique que mène Pétain envers les juifs ?

---

---

g. cherche dans le dictionnaire le mot antisémite

---

*Trace écrite*

En juin 1940, le maréchal Pétain, c..... du gouvernement, demande l'a..... La France est coupée en ..... par une ligne de démarcation : au nord, la zone occupée et au sud, la zone «libre».

Pétain fonde l'É..... concentre entre ses mains tous les pouvoirs et c..... avec les Allemands.

L'économie fr..... travaille pour les A..... : les ouvriers sont obligés de tr..... en Allemagne. Les Français manquent de t..... et sont rationnés.

Pétain mène une politique a..... en déportant les j..... de France vers l'Allemagne.

**Régime de Vichy** : du nom de la capitale où étaient situés les organes de gouvernement entre 1940 et 1944.

**Collaboration** : coopération avec l'occupant allemand entre 1940 et 1945.

**Rationnement** : limitation dans la distribution ou la vente de certains produits